

## FERMETURE AXE GRENOBLE-VALENCE

### COURRIER DE LA SNCF

Nous avons pris connaissance de la Délibération du Conseil Municipal du 11 octobre 2011 concernant la fermeture de la ligne prévue sur l'axe Valence-Grenoble pour 2013, dans le cadre de la modernisation du Sillon Alpin Sud.

Les premiers travaux commenceront dès 2012, avec des interventions réalisées de nuits, si elles ont un impact sur la circulation des trains ? Ensuite, la décision a été prise par Réseau Ferré de France, Gestionnaire d'infrastructure, de concentrer les plus grosses périodes d'activité sur l'année 2013 avec une coupure totale des circulations entre Valence TGV et Moirans, pendant 12 mois, de décembre 2012 à décembre 2013.

Réseau Ferré de France a expliqué ce choix, jugeant la coupure indispensable vue l'ampleur des travaux et les contraintes de respect des délais. RFF a mis en avant que cela permettait également de limiter les coûts, d'assurer des conditions de sécurité optimale pour les équipes de chantier, mais aussi de concentrer les nuisances pour les riverains et usagers TER sur un période plus courte. Cette décision s'applique donc à l'exploitant qu'est le TER Rhône-Alpes.

Du fait de la fermeture de la ligne entre Moirans et Valence TGV, le desserte ferroviaire sera donc aménagée entre Grenoble et Valence. Une desserte de substitution par autocars sera mise en œuvre et adaptée en fonction des besoins différenciés des voyageurs.

Les principes de cette offre autocars sont les suivants (projet) :

Pour le périurbains grenoblois, une desserte autocar sera proposée en articulation à Moirans sur la desserte ferroviaires, afin d'assurer des correspondances environ tous les quarts d'heures en heures de pointe, pour Tullins, Vinay et St Marcellin. Sur les horaires les plus chargés, un second autocar pourra être mis en place avec une desserte directe pour St Marcellin.

Une Desserte sera également proposée de Romans, avec un arrêt à St Marcellin, pour la gare de Grenoble, permettant d'offrir aux voyageurs de St Marcellin un choix entre des relations vers Grenoble par correspondance avec le train à Moirans ou directes par autocar. Cette desserte sera assurée à l'heure en période de pointe (et aux deux heures de pointe).

Pour le périurbain valentinois, une desserte à l'heure de pointe au départ de St Marcellin sera mise en place.